

<http://gec.venissieux.org/Petite-Enfance-Marches-publics-Achat-de-places-en-etablissement-d-accueil-du>



Petite Enfance. Marchés publics. Achat de places en établissement d'accueil du jeune enfant dans le secteur Grand Parilly.



Date de mise en ligne : vendredi 5 février 2021

- Interventions -

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

**Madame le Maire,
Mesdames, Messieurs les élus,**

Avec 409 places en crèches municipales, ce sont 674 enfants qui sont accueillis dans les équipements jeune enfant situés sur la ville de Vénissieux. A ceci s'ajoutent les accueils par les assistantes maternelles agréées.

La croissance de la population à Vénissieux et l'augmentation de l'offre de logements montre l'attractivité de notre ville. Ceci entraîne bien sûr la nécessité de répondre aux besoins des familles concernant l'accueil des jeunes enfants.

C'est pourquoi nous avons inscrit dans notre plan de mandat l'ambition d'accueillir 300 enfants de plus. Aujourd'hui, la ville de Vénissieux augmente sa capacité d'accueil en crèche par l'achat de 20 places auprès de "la maison bleue" qui va ouvrir sur le site Grand Parilly. Après les places de la crèche sur Croizat et avant les places prévues par la convention de la rénovation urbaine, c'est l'engagement n°48 sur lequel nous avançons.

Nous poursuivons dans un contexte d'inquiétude des parents et des agents des crèches devant la réforme Taquet, qui devait être une loi de simplification mais se révèle une loi de déréglementation avec la hausse du nombre d'enfants par encadrant, la baisse des surfaces minimum par enfant, jusqu'à 8 enfants autorisés en accueil individuel. Une mobilisation syndicale est d'ailleurs organisée demain 2 février intitulée « pas de bébés à la consigne »... Nous la soutenons bien entendu.

Avec l'ouverture de la garderie le matin à compter du 22 février, la municipalité prouve son attention à la prise en charge des plus petits, une des conditions de leur socialisation et de leur réussite scolaire future.